TARTU ÜLIKOOL
1632
UNIVERSITAS TARTUENSIS

Bulletin

de

l'Esthonie

CROIX DE LA LIBERTÉ D'ESTHONIE

CONSULAT DE LA REPUBLIQUE
D'ESTHONIE
BUDAPEST

Avril-Mai
N° 12

PARIS
Bureau de Presse Esthonien
1920

DÉLÉGATION D'ESTHONIE

7, Rue de l'Alboni, 7

— PARIS (16e) —

Heures de réception : de 10 h. à 11 h. et de 15 h. à 18 h.

Téléphone : **Auteuil 19-60**

EtA - 3290

BULLETIN DE L'ESTHONIE

BULLETIN DE L'ESTHONIE

CHRONIQUE

ADRESSE DE FÉLICITATIONS DES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES A L'UNIVERSITÉ DE TARTU A L'OCCASION DE SON INAUGURATION.

L'inauguration de l'Université de Tartu, le 1er décembre dernier, fut non seulement un événement important en Esthonie mais rencontra dans tout l'univers un sympathique accueil. Les conditions de la vie universitaire exigeant la création de relations intellectuelles avec les universités des autres pays, plus cette union sera forte et étroite plus les possibilités d'un travail scientifique seront grandes et plus l'accomplissement des devoirs scientifiques sera facile.

Le conseil d'administration de l'Université de Tartu a, dans ce but, quelque temps avant la réouverture de l'Université, envoyé à toutes les Universités de l'univers une communication en latin, conforme aux traditions académiques, dans laquelle il était dit que la République d'Esthonie, née pendant la guerre mondiale, pensait qu'il était de son devoir, de faire revivre l'université jadis célèbre de Tartu et de l'organiser de telle façon qu'elle réponde aux exigences et aux vœux du peuple esthonien. Cette communication contenait en outre une invitation aux Universités étrangères d'envoyer si possible des délégués aux fêtes d'inauguration. Vu les circonstances actuelles l'Université du peuple frère finnois, — celle d'Helsingfors, — et l'Université lettonne de Riga purent seules répondre à cette invitation. Elles déléguèrent, comme on sait, MM. les professeurs K. Krohn et

Est. A
TARTU ÜLIKOOLI
RAAMATUKOGU
30343

Ballod qui se rendirent le 1er décembre à Tartu, tandis que les Universités des autres pays faisaient parvenir leurs félicitations par lettre à Tartu. Par suite des difficultés de communication quelques-unes de ces adresses ne nous parvinrent que tout récemment et d'autres encore nous parviendront peut-être plus tard. La plupart de ces adresses de félicitations sont rédigées en latin, une est rédigée en grec. Ces réponses des Universités étrangères ne pouvaient pas être attendues sans impatience par l'Université de Tartu car elles devaient lui montrer si ces Universités étaient disposées à accueillir l'Université esthonienne dans leur famille et si le nom de l'Esthonie était déjà assez répandu dans l'univers.

Les félicitations qui ont été envoyées par 40 Universités d'Europe et d'Amérique à l'Université de Tartu apportent une réponse claire à cette préoccupation : l'Esthonie n'a pas seulement fait connaître son nom dans le monde entier, mais elle a aussi conquis dans de larges limites la sympathie des meilleurs représentants des autres pays et surtout celle de leurs milieux académiques. En examinant les adresses de félicitations que les Universités des pays alliés, principalement celles que les Universités d'Angleterre nous ont envoyées, il est clair que le revirement qui s'est opéré dans l'opinion universelle à l'égard de notre peuple est extrêmement profond et que la valeur de notre vaillante et invincible armée est pour beaucoup dans ce revirement. Presque chaque Université estime de son devoir de dire qu'elle a constaté avec joie et sympathie la création de l'Etat esthonien. Ces paroles ne sont pas de simples formules de politesse mais semblent bien basées sur la connaissance parfaite du rôle important que l'Esthonie a joué.

« Nous nous réjouissons que notre alliée, l'Esthonie, ait assuré son indépendance politique », écrit l'Université de Birmingham.

L'Université écossaise de Glasgow « souhaite le succès à la République d'Esthonie et à l'Université de Tartu qui vont avec bonheur vers la liberté », et elle espère qu'après l'écrasement de la force brutale les principes d'humanité vont triompher.

L'Université de Dijon, en France, veut créer une union étroite avec le « noble » peuple esthonien qui a conquis la liberté par sa vaillance.

L'Université de Gênes, en Italie, est convaincue que nulle injustice brutale ne saurait empêcher dorénavant le développe-

ment et la prospérité du peuple esthonien en tout ce qui touche à la civilisation.

Les félicitations venues des autres pays contiennent également de chaudes marques de sympathie envers l'Esthonie. Parmi elles il faudrait mentionner celles adressées par les quatre Universités suédoises qui nous rappelent que l'Université de Tartu, parée enfin des fleurs de la liberté, peut marcher vers les buts que lui avait assignés jadis son fondateur, le noble roi Gustave Adolphe, défenseur des peuples opprimés. Avec la reconstitution de l'Université de Tartu et après l'invitation adressée aux savants suédois de se rendre en Esthonie les souvenirs qui parlent du sort jadis commun de la Suède et de l'Esthonie se sont trouvés renouvelés et renforcés.

Il faut encore mentionner les félicitations de l'Université de Bâle en Suisse. Si les limites d'un article d'information le permettaient, il serait intéressant de citer le texte latin de cette adresse de félicitations et de donner sa traduction *in-extenso*, on y trouve tant de chaleur et de bienveillance : « Nous sommes convaincus que dans l'Etat libre d'Esthonie l'Université de Tartu saura s'acquitter des devoirs qui lui incombent parce que, l'exemple de l'Université de Bâle — celle des signataires de l'adresse, — qui a grandi en terre libre et y a prospéré plus de 400 ans prouve clairement que les pays libres ont toujours été le sûr asile des sciences et des arts ». L'expéditeur de cette adresse ne peut se figurer de plus grand bonheur que celui qui échet maintenant au peuple esthonien — la paix réparatrice et la liberté divine, *pax alma et divina libertas*, vont à l'avenir être ses compagnes. On souhaite à la sœur lointaine de Tartu tout ce qu'on chérit comme sacré ; on sent le désir de créer un lien idéal entre les universités de deux peuples libres, un rapport qui soit fondé sur des valeurs sûres et impérissables dont les noms sont : liberté, science, art.

D'autres Universités ont également donné à *l'alma mater* de Tartu des marques de bienveillance et de sympathie. Outre les pays susnommés, la Hollande, le Danemark, la Grèce et en dehors des Etats d'Europe — l'Amérique — ont envoyé des adresses de félicitations. Seules les Universités allemandes, excepté celles de Berlin et de Francfort, prouvent par un silence démonstratif leur indifférence envers l'Université de Tartu, ou souhaitent comme celle de Vienne que notre Université esthonienne devienne le pionnier du germanisme en Orient !

Qu'on explique comme on veut que nous soyons ignorés à ce point ; cela ne nous effraie plus. Nous avons par l'intermédiaire de l'Université de Tartu noué des liens intellectuels avec tout l'univers civilisé et nous espérons même que les milieux académiques d'Allemagne qui ont réussi jusqu'à présent à faire naître et à maintenir un respect mérité envers la science et la culture allemandes, ne se laisseront pas, par de malheureux motifs politiques, entraîner à prendre une position qui n'est pas du tout en rapport avec leurs anciennes traditions. La jeune Université esthonienne de Tartu veut et espère être en communication avec les Universités de tous les pays. Les plus anciennes et les plus célèbres universités de l'univers ne lui ayant pas refusé leur sympathie et leur appui au moment où elle fait ses premiers pas, elle se rappellera toujours avec la plus grande reconnaissance des témoignages qui lui ont été adressés.

Parmi les adresses de félicitations reçues deux sont en vers latins. L'une est envoyée par l'Université de Besançon, l'autre par M. S. Bergmann qui professait encore à l'Université de Stockholm, lors de l'ouverture de notre université, mais qui se trouve déjà à Tartu depuis le mois de janvier. Quoique l'activité de M. Bergmann à l'Université de Tartu ne s'exerce que depuis quelques mois, sa sympathie envers notre peuple est connue même en dehors de l'Université.

UNE OPINION AMÉRICAINE SUR L'ESTHONIE

Le *Revaler Bote* a publié un entretien d'un de ses rédacteurs avec le représentant de la New-York Guaranty Trust Cie, M. Nils Falk, qui s'est proposé, au cours de son séjour à Reval, l'étude de la situation économique de l'Esthonie.

M. Nils Falk est agréablement surpris de tout ce qu'il a pu voir dans les différents domaines où il a porté ses investigations. Il est fermement convaincu que les Etats limitrophes de la Russie ont déjà prouvé leur raison d'être comme Etats indépendants et qu'un avenir économique leur est assuré, surtout à l'Esthonie, s'ils veulent travailler de plus en plus intensivement pour augmenter leur production et pour résoudre avec succès la question du change par l'exportation de leurs produits.

L'Esthonie peut livrer du papier, du bois, etc... à l'Amérique pour recevoir en échange des machines, des matériaux pour la construction des chemins de fer, des huiles, du coton, etc. La certitude du

brillant avenir économique de l'Esthonie réside dans le fait que la Russie sa voisine ne pourra se passer des ports esthoniens.

A son avis, le commerce en transit avec son voisin oriental va laisser en Esthonie une trace d'or.

CRÉATION D'UN SERVICE D'AÉROPLANES ENTRE REVAL ET HELSINGFORS ET ENTRE REVAL ET COPENHAGUE.

Les cercles aéronautiques et commerciaux d'Esthonie ont l'intention de créer un service de communication aérienne permanent entre Reval et Helsingfors et entre Reval et Copenhague. Ce service sera complété plus tard par la création d'autres lignes. Ils doivent entrer en relations avec les compagnies de navigation aérienne de l'étranger et dès que les pourparlers seront terminés on s'adressera au Gouvernement pour obtenir de lui l'autorisation nécessaire.

Les frais de premier établissement de ces lignes aériennes seront couverts par les recettes provenant du service postal qu'il est de première nécessité d'établir. Les frais d'une traversée de Reval à Copenhague se monteront à 4.000 marks environ. Le trajet en aéroplane de Reval à Helsingfors durera 40 minutes.

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PORT A PORT-BALTIQUE

Les travaux préparatoires pour la construction d'un nouveau port ont commencé à Port-Baltique. La société anonyme « Silvia » s'est chargée de l'entreprise ; le port est destiné à l'exportation du bois.

CONSTRUCTION DE MAISONS DE BOIS DESTINÉES A LA FRANCE

Le Gouvernement français demanda il y a quelques temps à notre ministère du Commerce, si l'Esthonie serait en mesure de fournir des maisons de bois avec un ameublement destinées aux régions dévastées de France. Le Ministère du Commerce nous mande que M. Kangro et quelques personnes ont été envoyés en France pour examiner cette proposition sur place. On a exprimé le désir que le mobilier et les maisons soient des

plus simples et qu'ils soient facilement démontables. La France a commandé des habitations et des meubles semblables en Norvège et en Suisse.

Des maisons américaines nous ont également demandé des renseignements au sujet de la fabrication de meubles en bois.

L'ÉCHANGE DES MARCHANDISES EN TRANSIT AVEC LA RUSSIE

La Commission du Commerce extérieur a décidé d'autoriser le passage en Russie des marchandises en transit si elles proviennent des pays qui ne sont pas en guerre avec la Russie. Quant aux marchandises des États encore en guerre avec la Russie on admet leur exportation en Russie à condition qu'elles soient pourvues d'un permis d'exportation de leur pays d'origine. Avant d'obtenir un permis d'exportation l'expéditeur devra prouver que les marchandises sont destinées au « *Tsentrosoyouz* ».

LES SECOURS AUX ESTHONIENS DE RUSSIE

Le voyage de la délégation de la Croix-Rouge esthonienne en Russie n'aura probablement pas lieu. Les Russes ne permettent pas l'envoi de colis nominaux aux Esthoniens. La direction générale de la Croix-Rouge doit recevoir prochainement une réponse définitive des représentants russes et la communiquera à la presse.

Il y aurait lieu de recourir à d'autres moyens pour secourir les Esthoniens qui habitent encore la Russie. Nous apprenons que le gouvernement a autorisé le ministère des Affaires étrangères à envoyer des vivres à Pétersbourg devant être répartis entre ceux qui ont opté pour l'Esthonie.

RÈGLEMENT DE LA SITUATION DES ESTHONIENS ANCIENS SUJETS RUSSES, OPTANT POUR L'ESTHONIE

M. I. Kartau a été nommé président de la Commission qui doit siéger à Petrograd pour régler la situation des Esthoniens, anciens sujets russes, qui désirent reprendre leur nationalité

d'origine. Cette Commission restera vraisemblablement assez longtemps en Russie. Il a été prévu au traité de paix que les questions d'option devraient être liquidées dans le courant d'une année.

M. I. Kartau, ancien ministre de l'Instruction publique, est un des hommes les plus au courant de la situation de la Russie ayant pris part à la vie de la colonie esthonienne de Petrograd.

INFORMATIONS

LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ESTHONIE ET SES PERSPECTIVES

Entretien avec M. Kukk, Ministre des Finances
(Extrait du *Postimees*, du 3 février 1920)

Comment l'Etat esthonien a-t-il pu se suffire financièrement par ses propres moyens en 1919

Pendant l'année 1919 l'Etat esthonien a payé pour les frais de tous les établissements et administrations d'Etat une somme globale de 713.952.000 marks. La plus grande partie de cette somme, exactement 573.594.000 marks, soit les 80, 3 % des dépenses totales, a été employée par le ministère de la guerre. Le ministère des voies de communication vient ensuite avec des dépenses s'élevant à 78.564.000 marks, soit 11, 8 % tandis que tous les autres ministères et établissements n'ont employé ensemble que 61.795.000 marks. Sur les crédits prévus pour le budget de l'année écoulée une somme de 1.019.618 marks est restée inemployée, 80 % de cette somme inutilisée, figurait aux crédits de guerre. Il est donc à prévoir qu'une certaine partie des crédits alloués pour le budget de l'année écoulée restera inutilisée du fait que tous les établissements n'ont pas pu, au cours de cette première année, déployer toute l'activité prévue au moment de l'établissement du budget.

En plus des dépenses effectives, la caisse de l'Etat a payé pendant l'année, sous forme de prêts aux institutions du self-government local, la somme de 21.863.000 marks, a avancé

comme fonds de roulement aux différents ministères 297.000.000 marks, (principalement aux ministères du commerce et de l'industrie, du ravitaillement et de l'agriculture). Tout compris, les dépenses du Trésor d'Esthonie pendant l'année écoulée atteignent la somme d'un milliard de marks.

Les revenus couvrant ces dépenses se décomposent comme suit :

	marks
Impôts et revenus des entreprises d'Etat	150.700.000
Emprunts intérieurs à courte échéance..	9.500.000
Emprunts extérieurs à courte échéance.	293.322.000
Soit au total ..... Marks	453.522.000

L'excédent de dépenses a été couvert par l'émission de monnaie fiduciaire, dont le montant total s'est élevé en 1919 à 583.892.000 marks.

En définitive, en tenant compte de toutes les dépenses effectuées ou prévues imputables sur l'exercice 1919 le déficit financier de l'Etat esthonien pour la première année atteint approximativement 1 milliard et demi de marks.

Au premier abord cette somme paraît exorbitante, mais si l'on tient compte des énormes frais de guerre et de constitution auxquels le nouvel Etat a dû faire face, elle n'a rien qui puisse nous effrayer. Ce déficit ne constitue en effet qu'une dette de mille marks environ par habitant, tandis que celle des habitants de certains Etats, anciens ou nouveaux, est considérablement plus élevée.

Quels sont les projets financiers de l'Etat esthonien pour l'année 1920 ?

Le budget des dépenses de l'Etat pour l'année 1920, — déjà élaboré dans ses grandes lignes — atteint la somme de 800 millions de marks. Les recettes prévues pour couvrir ces dépenses se répartissent de la manière suivante :

Impôts directs et contributions indirectes	337.000.000
Revenus des diverses entreprises et des monopoles d'Etat (chemins de fer, postes et télégraphes, monopole des alcools, fermage des forêts et des terres d'Etat, etc.)	541.500.000

Le budget prévoit en outre la création de revenus exceptionnels provenant par exemple de la vente de propriétés d'Etat, de la rentrée des impôts arriérés, etc	40.000.000
De sorte que, l'ensemble des revenus de l'Etat pour l'année 1920 atteindrait la somme de..	918.500.000

Les principales recettes de ce budget proviendraient des revenus suivants :

Revenus des forêts et des terres à l'exception des revenus de la réforme agraire	51.500.000
Revenus du monopole des spiritueux et des vins	250.000.000
Impôt sur le revenu	180.000.000
Impôts sur les biens immobiliers	50.000.000
Revenus des douanes et droits d'accise	50.000.000

Pour couvrir l'excédent des dépenses on devra recourir à l'émission de nouveaux billets de banque. Jusqu'à présent l'émission de papier monnaie a été autorisée jusqu'à concurrence de 650.000.000 de marks et le Ministère des Finances espère pouvoir s'en tenir à cette limite.

On pense recourir à l'émission de billets du Trésor à ordre à courte échéance (4 1/2-6 %) pour une somme de 250 millions de marks. Mais l'équilibre de notre budget dépendra du temps qui sera nécessaire à stabiliser notre situation économique et financière, car si nous ne pouvons pas mettre une limite à la hausse continuelle de la cherté de la vie nous devrons compter avec l'éventualité où nous ne pourrions pas faire rentrer une grande partie des impôts prévus (surtout de l'impôt sur le revenu), parce que dans les circonstances actuelles, les revenus de l'employé suffisent à peine à son entretien et ne lui permettraient pas de payer l'impôt.

Nous devons avant tout tâcher de remédier à la crise du change du mark esthonien parce que sa baisse continuelle influe aussi sur le prix du mark esthonien à l'intérieur du pays.

Quelles sont nos prévisions touchant le relèvement de la valeur internationale du mark esthonien ?

Il faut avant tout que nous limitions notre consommation et que nous n'importions que les marchandises dont nous avons

un besoin urgent. Selon les prévisions du Ministère des Finances nous aurons absolument besoin pendant l'exercice 1920 des valeurs étrangères suivantes :

1° Pour l'importation des vivres 800.000 livres sterling, qui correspondraient aux matières suivantes : 20.000 tonnes de blé pour le ravitaillement des villes et de l'armée, représentent environ 510.000 livres sterling ; 1.200 tonnes de sucre et de saccharine d'une valeur de 120.000 livres sterling et 16.000 tonnes de sel d'une valeur de 150.000 livres sterling ;

2° Pour l'importation de marchandises destinées à l'agriculture (machines agricoles et instruments aratoires, semences, huiles, graisses et pétrole) 618.000 livres sterling ;

3° pour l'achat et l'entretien de matériel de transport (chemins de fer, bateaux, charbon, naphte, huiles, graisses, etc.) 240.000 livres sterling ;

4° Pour la reconstitution de l'industrie nationale (achat de matières premières, de combustibles, d'huiles, etc.), 1.200.000 livres sterling, et cette somme ne rendrait possible que la reconstitution d'un tiers de l'industrie nationale normale ;

5° Pour l'achat de divers autres articles comme, par exemple, les produits pharmaceutiques ; et enfin 6° pour payer les intérêts des emprunts extérieurs — 200.000 livres sterling.

Cela ferait ensemble une omme de 3.200.000 à 3.500.000 l. sterling et ne représente que le strict minimum des valeurs étrangères indispensables à l'achat d'articles de première nécessité. On espère faire face à ces dépenses aux moyens des revenus provenant de la vente :

	livres sterling
De 4.000 tonnes de lin	800.000
Des produits de l'industrie forestière	1.000.000
Du ciment, des briques et des schistes combustibles	250.000
De 2.000 tonnes d'alcool	100.000
De divers produits manufacturés	1.000.000
Soit au total :	3.150.000

La mise en œuvre de toutes ces sources de revenus ne sera possible que si nous nous mettons ardemment à l'œuvre pour la reconstruction intérieure de notre Etat.

Est-il besoin d'émettre un emprunt extérieur pour raffermir la situation financière de l'Esthonie ?

Sans doute, l'exposé des ressources et des dépenses de notre Etat montre qu'en temps normal nous pourrions balancer notre bilan financier, mais à l'heure actuelle où, du fait de la spéculation, la valeur de notre mark baisse constamment nous ne pouvons réaliser toutes ces possibilités qu'en émettant un emprunt extérieur.

Quelles sont les perspectives en ce qui concerne l'émission d'un emprunt extérieur ?

Ces perspectives sont assez satisfaisantes. Depuis l'été de 1919 un consortium de banquiers et de grands industriels anglais est entré en pourparlers avec les Gouvernements de Lithuanie, de Lettonie, d'Esthonie et de Finlande pour étudier les moyens les plus propices qui s'offrent aux capitaux de Grande-Bretagne de collaborer avec ceux des pays susmentionnés au relèvement économique de ces petits Etats.

Ces pourparlers sont déjà en bonne voie et nous apprenons aujourd'hui que le Gouvernement anglais est disposé à accorder son appui à ce consortium de banquiers en vue de la réalisations de ces projets. A la tête de ce consortium se trouve le grand maître de forges, M. Tyndal Smith, la National Metal, la Chemical Bank et la Lloyds Bank dont le mandataire, M. Fortington, est arrivé dans notre pays pour y mener des pourparlers relatifs à ces projets.

Le consortium de banquiers dont il s'agit projette, afin de relever le change et les finances de l'Esthonie, de créer une « Banque anglo-esthonienne » dont le capital social ne sera pas inférieur à 1 million de livres sterling. Cette banque aurait le droit d'émettre du papier monnaie dont le montant devra être couvert par de l'or ou par des livres anglaises. Le capital de garantie devrait atteindre au moins 60 % du montant nominal des billets de banque si leur émission n'excède pas 4 millions de livres sterling, et si elle dépassait cette somme l'excédent devrait être entièrement couvert par de l'or. Le capital de cette banque est fourni par des financiers esthoniens et anglais, et le Gouvernement de la République d'Esthonie conserve la voix prépondérante dans la direction de la Banque. Les capitaux

fournis devraient être assez élevés pour permettre l'émission d'au moins 3 millions de livres sterling en billets de banque.

Une seconde proposition faite par les financiers anglais est relative à un projet d'exploitation des forêts de l'Esthonie. Dans ce but, une Société par actions anglo-esthonienne serait fondée et se chargerait de la mise en valeur des produits de l'industrie forestière et de leur exportation. Elle établirait des scieries et d'autres établissements pour le travail du bois, se chargerait de l'achat des machines-outils nécessaires pour la fabrication des produits exportés. Le capital investi dans ces exploitations forestières devrait être amorti en un nombre d'années déterminé au bout duquel ces entreprises deviendraient la propriété de l'Etat.

Enfin le même consortium financier anglais offre encore son aide pour la mise en marche des usines d'Esthonie ; il se chargerait de les approvisionner en matière première, de leur procurer des débouchés pour leurs produits manufacturés et serait disposé, contre payement d'une certaine commission, de servir d'intermédiaire pour la vente de tous autres produits que l'Etat enverrait sur ces marchés.

Ces diverses propositions ont été examinées par le Gouvernement de la République et ont été, en principe, jugées acceptables. Le projet d'exploitation des forêts est considéré comme le plus important de tous. La réserve totale de forêts de l'Etat esthonien est de 800.000 hectares, dont 8 à 9.000 hectares sont mis en coupe chaque année. En comptant qu'un hectare fournit en moyenne 100 mètres cubes de bois, la quantité totale de forêts à abattre produirait 800.000 mètres cubes dont la moitié environ pourrait être exportée. En présumant d'autre part que nous exporterons environ 100.000 standarts de produits forestiers, il nous faudra au moins 300.000 tonnes de fret par an. Or nous ne pourrions nous procurer un pareil tonnage sans aide extérieure. Pour la construction de scieries et l'achat des machines nécessaires à l'industrie forestière, de plus grands capitaux seraient indispensables, c'est pourquoi le ministère des Finances d'Esthonie juge qu'il est absolument nécessaire que l'accord avec les capitalistes anglais se fasse en tenant compte de cette nécessité.

Pour ce qui est de la fondation d'une banque anglo-esthonienne ce projet est de moindre. importance. Il suffirait en effet de parvenir par voie de nantissement des forêts ou par d'au-

tres voies encore, à se procurer les fonds nécessaires pour que le change esthonien soit amélioré.

Si nous réussissions au moyen d'un emprunt extérieur à donner à notre système financier une base solide, la spéculation actuelle sur notre monnaie prendrait immédiatement fin. Dès à présent des dispositions utiles ont été prises : c'est ainsi que l'importation des marchandises étrangères n'est autorisée que dans les limites de nos exportations afin d'empêcher l'emploi de valeurs étrangères au payement d'articles importés qui ne sont pas de première nécessité.

Jusqu'à présent une foule de parasites étrangers est demeurée sur le territoire de la République et ces derniers ont profité de la baisse du mark esthonien pour mener chez nous une vie oisive et facile. Ces individus ont malheureusement trouvé jusqu'à présent un appui efficace auprès même de quelques uns de nos établissements industriels ou de banque qui ont systématiquement favorisé leurs jeux sur la baisse du mark esthonien. Maintenant que nous sommes débarrassés de l'armée du Nord-Ouest et des ennemis de notre pays qui l'accompagnaient, il va nous être possible de mettre fin aux spéculations qui entraîneraient la ruine de notre Etat.

***

Les buts de la politique financière de notre pays se résument comme suit : mettre une limite au renchérissement de la vie par des dispositions législatives et par des moyens financiers appropriés et immédiats. C'est de cette façon que nous donnerons à notre situation économique la stabilité nécessaire à notre relèvement. Mais nous avons besoin pour cela de l'aide extérieure et nous sommes prêts à l'utiliser surtout si elle nous vient de nos amis qui ne nous l'accorderont pas en vue de nous exploiter mais en vue de créer avec nous des relations économiques solides.

L'EMPRUNT DE LA RÉPUBLIQUE ESTHONIENNE.

Le Gouvernement esthonien vient d'émettre en mars son premier emprunt se montant à 100 millions de marks esthoniens, représentés par un million d'obligations d'une valeur nominale de 100 marks, et dont le prix d'émission est de

105 marks. Ces obligations ne portent pas intérêts, mais participeront pendant dix ans à des tirages qui auront lieu quatre fois par an et à chaque tirage il sera distribué 2.000 lots, représentant un million de marks, dont les trois plus gros seront respectivement de 250.000, 100.000 et 50.000 marks. Le montant des lots s'élèvera à 40 millions prélevés sur la somme totale de 100 millions de marks.

Cet emprunt sera entièrement amorti en 1930, par le remboursement à leur valeur nominale de toutes les obligations dans l'ordre déterminé par des tirages trimestriels distincts qui auront lieu à partir de la sixième année. A chacun de ces tirages, il sera remboursé 50.000 obligations, soit 5 millions de marks.

Les titres qui auront gagné un lot continueront à participer à tous les tirages jusqu'à l'époque de leur remboursement.

Cet emprunt, lancé au milieu du mois de mars, a été très favorablement accueilli par la population. Au 1er avril, date du 1er tirage, un tiers des obligations avait été souscrit.

CONGRÈS DES PARTIS SOCIALISTES DES ÉTATS LIMITROPHES DE LA RUSSIE

Un Congrès des partis socialistes des États limitrophes de la Russie a eu lieu à la fin de mars.

Le parti socialiste finlandais était représenté à ce Congrès par MM. R. Swentoryetski, J. Keto, le Dr Helo et le professeur W. Woienmaa.

Le parti esthonien avait délégué : MM. Rei, Martna et Ast, socialistes-démocrates, et MM. Kruus et Semper, socialistes-révolutionnaires.

Le représentant des social-démocrates de Lettonie était M. le Dr Menders.

Les socialistes lithuaniens avaient envoyé des représentants et le parti socialiste de Pologne avait deux délégués.

Les socialistes de la Russie Blanche étaient représentés par trois délégués : deux socialistes-révolutionnaires et un social-démocrate.

Les Ukrainiens avaient un représentant socialiste-révolutionnaire.

Le programme du Congrès était :

TARTU ÜLIKOOLI
RAAMATUKOGU

1° L'exposé de la situation ;

2° Les relations des États limitrophes avec la Russie (la question de la paix) ;

3° La lutte pour l'indépendance et les garanties de l'indépendance ;

4° Les questions relatives aux contestations de frontières entre les nouveaux États ;

5° Le rapprochement des partis socialistes des États limitrophes (la question de la création d'une fédération des partis socialistes).

L'ÉCHANGE DES PRISONNIERS DE GUERRE ALLEMANDS ET RUSSES.

Les pourparlers entre l'Allemagne et la Russie relatifs à l'échange des prisonniers de guerre sont en très bonne voie, et il ne reste plus qu'à signer l'accord dont les termes sont d'ores et déjà arrêtés.

Les prisonniers seront transportés à travers l'Esthonie. Ils seront embarqués à Reval et conduits jusqu'à Stettin. L'échange des prisonniers malades se fera par chemin de fer à travers la Pologne.

LA QUESTION DE LA FRONTIÈRE COMMUNE ENTRE L'ESTHONIE ET LA LETTONIE.

La convention relative à la solution de la question des frontières d'Esthonie et de Lettonie a été signée le 22 mars à Walk, par M. Meierowicz, Ministre des Affaires étrangères de Lettonie, le général Ballod, généralissime, M. A. Birk, Ministre des Affaires étrangères d'Esthonie et le colonel Tallents, président.

Cette convention a été ratifiée par le Gouvernement de Lettonie le 24 mars.

REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES ÉTRANGERS EN ESTHONIE.

M. Vasilewski, ancien Ministre, nommé représentant diplomatique de Pologne en Esthonie, est arrivé à Reval et a présenté ses lettres de créance au gouvernement esthonien.

TARTU ÜLIKOOLI RAAMATUKOGU

Les représentants diplomatiques de l'Italie et du Japon sont arrivés le 14 avril à Reval.

Le représentant d'Italie en Esthonie, M. Agostino Depretis, qui est accompagné d'un secrétaire M. le capitaine Giulio Roveto, a, le 16 avril, remis ses lettres de créance au ministre des Affaires étrangères.

M. Depretis a été auparavant conseiller d'ambassade à Madrid, puis, en dernier lieu, chef du Bureau de presse au ministère des Affaires étrangères d'Italie.

LES REPRÉSENTANTS D'ESTHONIE A VLADIVOSTOK ET EN SIBÉRIE

M. le Dr Hans Lohk a été nommé, au mois de décembre, représentant d'Esthonie à Vladivostok et M. le professeur Alexandre Raclas représentant à Irkoutsk. Cette nomination a été connue à Vladivostok le 22 décembre. Le Comité national esthonien de Sibérie a tenu à cette occasion une assemblée à Vladivostok et a décidé, comme délégué de tous les Esthoniens de Sibérie, de remercier le Gouvernement de la République de la nomination de ces représentants.

Le représentant de la République d'Esthonie, M. le Dr Lohk, est entré le jour même en fonctions. Le Comité national esthonien de Sibérie travaillera de concert avec le représentant de l'Esthonie et aura voix consultative.

UNE DÉLÉGATION BULGARE EN ESTHONIE

La délégation de Bulgarie, venant de Russie, est arrivée le 16 avril à Narva.

Cette délégation est composée de MM. Vladimir Kavaïev, le professeur Constantin Popov, Ivan Mikoulov et Adchi Ivanov. La délégation est partie le 17 avril pour Reval.

DISSOLUTION DE L'INSTITUT DE GUERRE

Le Gouvernement de la République a, le 21 mars, déclaré dissous l'Institut de Guerre, à dater du 26 mars.

Les fonctions du généralissime Laïdoner ont été résiliées

sur sa propre demande. En récompense des immenses services qu'il a rendus à l'indépendance de l'Esthonie et dans l'organisation et le commandement suprême des armées, il est élevé au grade de lieutenant-général. Les pouvoirs et les charges du commandement suprême passeront, après la dissolution de l'Institut de Guerre, entre les mains du Ministre de la Guerre.

On annonce également que les hommes des classes 1892 et 1893 viennent d'être démobilisés.

L'EXÉCUTION DU TRAITÉ.

Les sept derniers millions de roubles or qu'aux termes du traité de paix la Russie devait verser à l'Esthonie sont arrivés à Reval le 15 avril.

La vérification de ce versement a été terminée le 26 avril et l'acquit du Gouvernement esthonien pour les 15 millions de roubles or a été remis à la Délégation russe.

M. MILLERAND REÇOIT M. PUSTA

M. Millerand, Président du Conseil, a reçu le 9 avril M. C.-R. Pusta, Président de la Délégation esthonienne à la Conférence de la paix et représentant du Gouvernement esthonien auprès du Gouvernement français.

A SAN-REMO

M. Charles-Robert Pusta, délégué plénipotentiaire du Gouvernement d'Esthonie à la Conférence de la paix a été reçu le 21 avril, à San-Remo, par M. Nitti, président du Conseil des Ministres d'Italie, en présence de M. Scialoja, Ministre des Affaires étrangères.

REMISE DE LA CROIX DE LA LIBERTÉ D'ESTHONIE A LA VILLE DE VERDUN

La Croix de la Liberté d'Esthonie de première classe, première catégorie, a été remise à la ville de Verdun le vendredi 14 mai, au cours d'une cérémonie solennelle, au nom de la République d'Esthonie par la Délégation esthonienne à Paris et la Mission militaire esthonienne en France.

La mission esthonienne comprenait : M. C. R. Pusta, représentant d'Esthonie en France; M. Leppik, premier Secrétaire de la Délégation; M. le colonel Luik et M. le lieutenant de vaisseau Horst ; elle était accompagnée par un officier français, M. le capitaine Berthet, délégué par l'Etat-major de l'armée.

Au moment où les membres de la mission font leur entrée à l'Hôtel de Ville, M. Robin, maire, s'avance vers eux et leur serre la main. Puis viennent M. le général Boichut, M. Schleiter, premier adjoint, MM. Péquart, Panau, Bibet, Chateau, un grand nombre d'officiers et de conseillers municipaux. On remarquait la présence des représentants des Sociétés des Anciens Combattants, avec leur drapeau de la Persévérance, MM. Albert Villemain, Martin, Edouard Quarré, principal, Jouy, secrétaire général de la Mairie ; H. Frémont, directeur du *Bulletin Meusien*, etc....

La remise de la Croix a eu lieu dans la cour de la mairie devant le drapeau esthonien auquel les honneurs militaires ont été rendus par une compagnie du 132e, ainsi que par les sapeurs-pompiers de Verdun. Une délégation d'enfants, garçons et fillettes, avait été également conduite dans la cour de l'Hôtel de Ville.

La revue et la cérémonie ont été présidées par le commandant de la forteresse, M. le général Boichut, Gouverneur de Verdun. Les honneurs militaires furent rendus à notre délégation lorsqu'elle parut dans la cour à 1 heure et fut saluée par la fanfare. La foule se découvrit.

Après avoir présenté les membres de la mission, qui venaient selon les paroles de M. le général Boichut « *apporter à Verdun la glorieuse, la Croix de la Liberté* » celui-ci dit :

Je n'ajouterai qu'une chose, c'est que, par une pensée touchante, l'Esthonie a tenu à envoyer à la ville de Verdun cette décoration dès qu'elle a été créée.

Ensuite que cette décision a été prise par la Chambre des Députés d'Esthonie par 119 *voix sur* 121 *votants.*

Avant la remise de la Croix M. Pusta a prononcé un discours dont nous extrayons le passage suivant :

Comme les autres pays qui ont pris part à la guerre et dont les hommes ont dû consentir de grands sacrifices, la République estho-

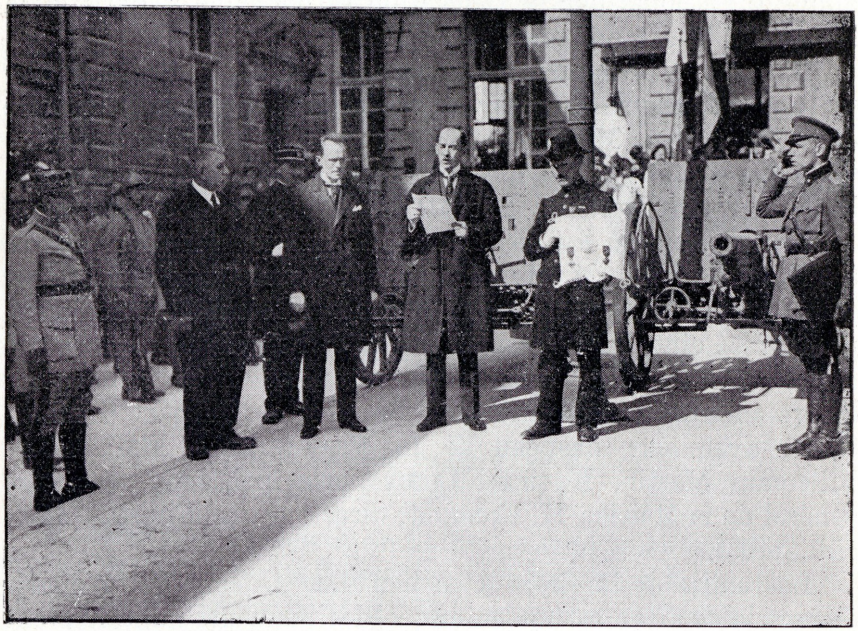

M. C.-R. Pusta prononçant son discours avant la remise de la Croix.

nienne a institué une distinction spéciale, la Croix de la Liberté, qu'elle accorde aux Esthoniens qui se sont montrés les plus braves.

Le gouvernement esthonien ne croit pas pouvoir témoigner d'une façon plus certaine sa sympathie pour la France qui a été la plus profondément atteinte puisque la guerre a été déchaînée sur son sol, qu'en décernant à la ville de Verdun, dont la défense a coûté le plus de sang français, la distinction qu'elle réserve à ses meilleurs fils.

La République esthonienne décerne cet hommage à la vieille cité de Verdun parce que celle-ci a un long passé, une dure histoire et que par sa magnifique résistance aux furieuses attaques lancées contre elle pendant quatre années, elle est celle qui représente de la façon la plus tragique, mais aussi la plus glorieuse, le courage et la volonté de la France.

Cette ville nous est chère pour cette raison aussi que sur les champs de bataille de Verdun ont combattu et trouvé une mort glorieuse des

Esthoniens, venus en France avec les détachements russes. La tombe des défenseurs de Verdun renferme aussi des fils de l'Esthonie.

C'est également dans la place de Verdun qu'on commença à rassembler les Esthoniens qui s'étaient échappés des prisons ennemies ou engagés dans les unités de l'armée française. Ceux-ci, qui s'embarquent en ce moment sur un navire qui est venu les prendre pour les ramener en Esthonie et qui bat pavillon esthonien, se souviendront avec reconnaissance de la place de Verdun, de son sympathique com-

M. le colonel Luik lisant son discours avant la remise de la Croix.

mandant et de toutes les autorités militaires qui leur ont réservé un accueil si amical.

Pour ces raisons, le Gouvernement de la République esthonienne a l'honneur d'offrir à la ville de Verdun la Croix de la Liberté de première classe et nous a chargé de nous faire les interprètes des sentiments qui lui ont dicté cette décision.

M. le colonel Luik, parlant à son tour au nom de la jeune armée esthonienne, dit que celle-ci n'a rempli si vaillamment son devoir envers la patrie qu'en prenant la France comme exemple dans sa lutte héroïque.

Le peuple esthonien, pour défendre la liberté du sol natal, a créé une jeune armée qui a su avec honneur remplir son devoir sacré et dont les efforts héroïques ont été couronnés de succès.

Dans cette lutte terrible elle a eu pour exemple la France, qui, dans un élan magnifique, a montré au monde entier que l'héroïsme mis au service du droit peut assurer aux peuples leur indépendance.

Sous les drapeaux de la glorieuse armée française mes compatriotes ont eu l'honneur de combattre et parmi eux il en est qui ont eu celui de mourir. C'est ici, — à Verdun — que le plus grand nombre d'entre eux ont sacrifié leur vie pour la cause commune.

En commémoration de ce fait, notre Gouvernement, autorisé par l'Assemblée nationale du peuple esthonien, nous a délégués pour remettre à la ville de Verdun la plus haute récompense militaire instituée en Esthonie : la Croix de la Liberté de première classe.

Le Gouvernement français nous ayant fait l'honneur d'accepter cette croix, ce nous est un gage de sa sympathie pour le peuple esthonien, peuple peu nombreux, mais fort par l'esprit, qui l'anime.

Comme chef de la mission militaire d'Esthonie en France je suis fier et heureux de remplir cette mission.

Vivent la France immortelle et ses fils glorieux qui ont défendu Verdun !

Le maire de Verdun, M. Robin, s'avance à son tour sur le rond-point et remercie la Mission en ces termes :

Au nom du Conseil municipal et de la ville de Verdun, j'ai l'honneur de recevoir cette décoration, emblème de la Liberté, offerte par le Gouvernement esthonien à notre chère Cité, en souvenir de la belle défense de Verdun où se sont brisées les suprêmes espérances de l'Allemagne impériale.

Cette décoration sera ajoutée à celles déjà précédemment offertes par toutes les puissances alliées qui ont déposé sur ce même coussin les plus hautes décorations de leur pays respectif.

Après une sonnerie de clairons par les sapeurs-pompiers, les délégués ouvrent l'écrin qu'ils portaient avec eux et portent sur le coussin blanc préparé et soutenu par M. Sallin, la médaille de la Liberté et son ruban bleu.

M. le Sous-Préfet et M. Lecourtier, député de la Meuse, répondent à la Mission esthonienne en termes qui touchèrent vivement ses membres.

Après la remise de la Croix, le général Boichut présenta à la Légation les plus hauts fonctionnaires municipaux, les représentants des institutions publiques et lui fit passer la revue des troupes.

Après cette cérémonie, dont les représentants de la presse française prirent des vues photographiques et cinématographiques, le drapeau esthonien fut descendu et porté au Cercle militaire où un dîner avait été organisé en l'honneur de la Mission esthonienne.

Les autorités civiles et militaires y assistaient. A la fin de ce dîner M. Pusta prononça les paroles suivantes :

Parmi les Esthoniens que le cercle militaire de Verdun a eu l'amabilité d'inviter ce soir, je suis l'hôte le plus ancien de la France.

Il y a deux ans, je suis venu à Paris comme délégué du Conseil national qui m'avait chargé de présenter au Gouvernement français et à la Conférence de la paix la demande de la reconnaissance de l'indé-

Remise de la Croix de la Liberté d'Esthonie à la ville de Verdun.

pendance de l'Esthonie proclamée par la volonté unanime de son peuple ; la Délégation esthonienne a été amicalement reçue par le Gouvernement français et, après avoir déclaré ne vouloir reconnaître en Esthonie aucun gouvernement qui ne correspondît point au droit des peuples à disposer d'eux mêmes, il reconnut le Gouvernement d'Esthonie comme le seul représentant légal du peuple esthonien.

La tâche de notre Délégation était de faire connaître au Gouvernement et à l'opinion publique français la ferme décision de notre peuple et de leur fournir les preuves de la sincérité de cette décision. Ceci nous était d'autant plus facile que la volonté du peuple esthonien n'a, pendant ces deux dernières années, connu aucune faiblesse, qu'il a consolidé sa situation intérieure en même temps que sa situation extérieure et qu'il s'est défendu si glorieusement contre toutes les tentatives d'agression et d'envahissement qu'il a recueilli les sympathies de toutes les nations libres.

Le nom de l'Esthonie n'est plus inconnu en France. Pour ce qui est de la France, je puis vous assurer, Messieurs, qu'elle était connue et admirée en Esthonie autant que dans tout le reste du monde bien avant que nous ayons acquis une existence indépendante. Je peux affirmer ici que parmi l'influence de tous les autres peuples du monde l'influence morale et intellectuelle de la France, l'exemple qu'elle a donné de l'amour de la liberté, ont, de tout temps, eu une grande action en Esthonie. Pendant cette guerre, tout particulièrement, les regards de tous les Esthoniens étaient tournés vers la France et vers votre ville, qui symbolise aux yeux du monde son courage et sa force. Les moments d'angoisse que vos héros ont connus sur ces champs de bataille étaient ressentis jusque dans les parties les plus lointaines de notre pays.

De plus, Messieurs, la foi de la France en la victoire finale, était partagée par la nation esthonienne. La Délégation esthonienne ne s'adressait-elle pas à la France et aux autres nations de l'Entente alors que notre pays était occupé par l'Allemagne et que cette Allemagne paraissait encore toute-puissante ? Pendant toute la durée de l'occupation allemande et malgré leurs agissements les plus habiles, les autorités d'occupation n'ont jamais réussi à détourner l'esprit de notre peuple de l'orientation qu'il avait définitivement prise dans le moment le plus grave de son histoire. Cette orientation vers une politique commune avec les Puissances de l'Entente notre peuple l'a maintenue intacte jusqu'au bout et aujourd'hui que l'Esthonie s'est libérée de toute domination étrangère et jouit d'une paix honorable pour elle, elle demande de nouveau d'être admise comme nation libre et indépendante dans la famille des amis de la France.

On a dit que « la cause de la République française est celle de tous les peuples libres ». Nous avions pleinement confiance en cette parole durant les temps les plus obscurs de l'oppression et nous voulons y croire plus fermement encore maintenant que nous avons conquis notre liberté par les armes que les Alliés ont bien voulu nous prêter.

Le petit peuple esthonien qui, aujourd'hui, se présente chez vous, sous son propre nom, est animé d'un violent désir de liberté en même temps que du sentiment de l'ordre, et sa conscience nationale est déjà aussi forte que celle des plus grandes nations du monde. Il demande que ces qualités lui soient reconnues et que son désir de collaborer librement avec vous à l'œuvre de la civilisation soit respecté. Au milieu du combat pour la cause commune il s'adressa à la France en lui demandant de l'accepter comme co-allié, il adresse aujourd'hui à cette France si éprouvée ses hommages les plus respectueux et l'expression de sa sympathie.

Puisse l'acte solennel auquel nous venons d'assister lier nos deux nations par des sentiments d'amitié et, dans l'avenir, par une collaboration pacifique encore plus étroite que n'a été leur collaboration par les armes.

Vive la République française,

Vive l'amitié franco-esthonienne !

Après ces paroles de M. Pusta, M. le général Boichut, héros de la Somme, qui séjourna en Russie pendant assez longtemps, prononça un long discours, dans lequel il rappela d'une manière émouvante la lutte des Esthoniens pour la liberté depuis le XIIIe siècle et qu'il termina en portant un toast à la prospérité de la République d'Esthonie.

Si vous avez placé votre ordre national sous l'égide de ce beau mot

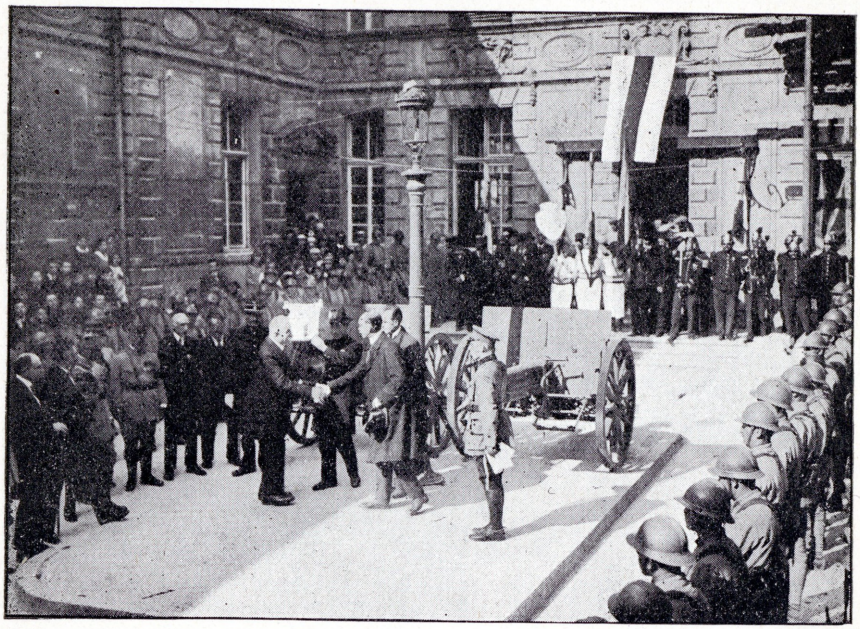

M. C.-R. Pusta remercie M. le Maire de Verdun.

et de cette grande chose qu'est la liberté, c'est que, Messieurs, vous ne m'en voudrez pas de vous rappeler, que vous avez particulièrement souffert des dominations et des maîtres. Je m'excuse d'avance de mes erreurs sur votre histoire.

Je crois bien que les Slaves de Novgorod et de Pskov, voyageurs et marchands, avaient marqué sur vous, dans les premiers siècles de votre ère nationale, une bien faible empreinte.

Mais quand, Messieurs, vous avez eu, en l'an 1200, affaire à la rude poigne des Germains, porte-glaives à la Croix-Rouge, puis chevaliers de l'Ordre teutonique, vous avez, après une lutte inégale, durement senti l'esclavage. Lutte inégale : que pouvaient, en effet, vos retranchements de bois et de terre contre leurs forts en pierre et en ciment (car l'Allemand employait déjà le ciment!).

Ainsi est arrivé le Teuton à la fois missionnaire, marchand, guerrier.

Et alors aussi retentit de suite la plainte de l'opprimé contre le « Saxa », le Saxon qui, pour le Tchoude, est le « Maître ». Ecoutez, Messieurs, la chanson de 1237 du pays Setous, qui a pour titre « Jours d'asservissement ».

« Malheur au temps où flottèrent les bannières des étrangers, où les intrus firent de nous des esclaves, nous enchaînèrent comme des serfs, nous forcèrent à être leurs valets-frères, que dois-je chanter : C'est le chant des larmes. »

« Et une autre encore, intitulée les « Jours du passé ». Le passé,

La délégation d'Esthonie dépose une palme de bronze à l'ossuaire des soldats morts pour la défense de Verdun.

ce fut du temps du massacre un long temps de souffrance. Les esprits exterminateurs étaient déchaînés contre nous, les chevaliers nous pillaient, les glaives meurtriers nous taillaient en pièces.

« L'ennemi ravissait nos richesses, enlevait le trésor de la cachette, s'attaquait à l'arbre, à la source. La hache s'abattait sur le chêne de Tara, la cognée sur l'arbre de Kiro. »

C'est ainsi, Messieurs, que vos ancêtres faisaient connaissance avec la « Kultur ». Nos villages à la frontière vous diront qu'elle n'a pas changé après sept siècles.

Je m'excuse de ces longues citations, mais elles sont si touchantes n'est-ce pas, par leur aspiration profonde vers la liberté!

Nous sommes en 1500, Messieurs, les Landmeister tiennent et gardent solidement le pays, puis la Baltique Orientale connaît politiquement la domination de la Suède.

Les grands princes de Moscou, et notamment Ivan le Grand, le « Rassembleur de la terre russe », s'arrêtent dans leur expansion vers l'Ouest à Pskov, n'arrivent pas à votre Kolyvan, que nous appelons Reval. Mais quand Pierre le Grand marche à la Neva, il a beau être battu d'abord à Narva, il refoule victorieusement peu après les Suédois et vous êtes incorporés au Grand Empire. Vous en devenez alors les loyaux sujets et plus d'un poste éminent en Russie est la preuve et la récompense de vos talents.

Messieurs, c'est alors, plus près de nous, le réveil de vos tendances

« Aux héroïques défenseurs de Verdun, la République Esthonienne. »

nationales, la question des langues dans les Universités, la période des luttes religieuses, ce sont vos aspiratiens vers plus d'indépendance et des cerveaux et des âmes.

Au cours de cette terrible guerre, l'Esthonie, presque constamment occupée par l'ennemi, s'est toujours battue, pour l'Entente, sous le drapeau russe et même le drapeau français. Nombre de ses enfants sont tombés sur notre sol, en Champagne, aux Eparges, partout où les légions russes et la légion étrangère ont été engagées ; puis, après l'armistice, la jeune patrie livrée à elle-même, occupée par les Allemands, a dû ensuite « bouter » à deux reprises hors de ses frontières l'armée bolcheviste.

L'Esthonie a été ainsi une des dernières puissances engagées dans la lutte.

Elle n'est en paix que depuis quelques semaines.

Aujourd'hui, Messieurs, votre pays va donc vivre de son existence nationale. Nous lui souhaitons la paix qu'il a si bien gagnée et la prospérité due à la richesse de son sol, à sa situation privilégiée sur la Baltique avec son port de Reval presque constamment libre de glaces, prospérité due aussi et surtout au courage, à l'instruction, à l'intelligence, à l'esprit de labeur de sa vaillante et si éclairée population.

Au toast porté à la République d'Esthonie par M. le général Boichut le chef de la Mission militaire esthonienne, M. le colonel Luik, a répondu :

Messieurs, infiniment touchés par la cordiale réception faite à notre mission militaire, je lève mon verre en l'honneur de la glorieuse armée française, de ses généraux, de ses officiers, de ses vaillants soldats qui se sont couverts d'une gloire immortelle en défendant Verdun.
Vive la Grande nation Française!

Le 15 mai, de bon matin, notre Délégation se rendit au cimetière militaire. Et, au pied de la croix de bois gigantesque que la Municipalité, en 1915, fit tailler dans un chêne de Baleycourt, déposa une palme de bronze ornée des couleurs esthoniennes et portant cette inscription : « Aux héroïques défenseurs de Verdun, la République esthonienne. »

Un détachement militaire sous le commandement du général Boichut prit part à cette cérémonie ainsi que le Conseil municipal. Au nom de ce dernier l'adjoint au maire, M. Schleiter, président du Souvenir français, remercia la Délégation pour le double hommage rendu hier aux survivants de Verdun et aujourd'hui à ses morts au nombre desquels se trouvent des héros esthoniens.

La plaque commémorative donnée par la mission sera placée plus tard dans la chapelle qui sera élevée au-dessus de l'ossuaire de Verdun.

Après cette cérémonie la délégation partit, sous la conduite du commandant Lespinasse, pour la visite des champs de bataille organisée à l'occasion de sa venue à Verdun et au cours de laquelle elle s'arrêta longuement aux endroits où se sont déroulés les actions les plus fameuses de la guerre et notamment à Douaumont. Au bord de la « tranchée des baïonnettes » notre guide, le commandant Lespinasse, qui a combattu lui-même sur ces champs, interrompit ses explications, adressa tout ému quelques paroles de remerciements à la mission esthonienne et donna l'accolade à nos officiers.

Dans la citadelle où la délégation avait pris quartier, ses membres étaient priés d'inscrire leurs noms sur le Livre d'or.

M. le général Boichut et le Conseil municipal, le soir de son départ, vinrent accompagner la mission à la gare. MM. Schleiter et Panau remirent à chacun des membres de la délégation une médaille de Verdun et à nos officiers les insignes de la Ligue des combattants de Verdun.

ORDRE DE LA CROIX DE LA LIBERTÉ D'ESTHONIE

La Croix de la Liberté a été fondée le 24 février 1919, jour de l'anniversaire de la proclamation de l'indépendance de la République d'Esthonie et le statut de cet ordre a été ratifié les 13 et 19 janvier 1920 par le gouvernement de la République conformément à l'article XII de la loi constitutionnelle. Cette distinction est décernée comme signe honorifique : I) pour les mérites de guerre montrés au cours de la guerre de libération (1re classe) ; II) pour les actes de bravoure accomplis au cours de la guerre de libération (2e classe); III) pour les mérites civiques dont on a fait preuve pendant la guerre de libération (3e classe).

L'attribution de la Croix de la Liberté ne dépend pas des distinctions honorifiques, des fonctions, des blessures et des mutilations reçues au cours de la guerre de libération. Les dispositions générales relatives à l'attribution de cette distinction sont les suivantes :

Art. 2. — La Croix de la Liberté peut être décernée, d'après le présent statut, aussi bien à des Esthoniens qu'à des étrangers.

Art. 3. — La Croix de la Liberté comprend trois classes.

Art. 4. — La Croix de la Liberté est décernée aux frais de l'Etat.

Art. 5. — Le Gouvernement de la République est chargé de procurer et de distribuer ces croix.

Art. 6. — Les croix destinées à être distribuées par le Gouvernement de la République sont remises par le Gouvernement de la République au généralissime, aux ministres ou aux contrôleurs de l'Etat pour être réparties.

Art. 7. — Tout insigne honorifique est accompagné d'un certificat, scellé du cachet de la République et de la signature du premier ministre ; ce certificat indique la classe et le grade de la Croix de la Liberté qui est conférée et donne un court aperçu des mérites ou des exploits du nouveau titulaire.

Art. 8. — Les dispositions relatives à l'obtention de la Croix de la Liberté seront abrogées par une loi spéciale à partir du moment où la lutte pour l'indépendance esthonienne sera terminée.

Art. 9. — La promulgation de cette loi abroge la loi du 16 avril 1919, nº 79, promulguée par le Gouvernement provisoire (*Messager d'Etat*, 1919, nº 30/31.)

POURPARLERS DE PAIX ENTRE LA FINLANDE ET LA RUSSIE SUR LE TERRITOIRE ESTHONIEN

Le Gouvernement finlandais a demandé au Gouvernement d'Esthonie son consentement pour commencer des pourparlers de paix avec la Russie sur le territoire esthonien.

Le Gouvernement d'Esthonie, qui a donné son consentement, a indiqué Tartu comme lieu de ces pourparlers.

DOCUMENTS

NOTE DE TCHITCHERINE A M. BIRK, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Moscou, 29 *mars* 1920.

En réponse à la proposition de paix faite par le Gouvernement de la Russie des Soviets au Gouvernement de la République de Pologne, ce dernier proposa d'engager les pourparlers le 10 *avril. Tout en acceptant cette date et en saluant l'espoir de voir s'établir bientôt des relations de bon voisinage entre les deux républiques, le Gouvernement soviétique se trouve néanmoins dans l'obligation de protester contre le choix de Borissov comme lieu de réunion de la Conférence de la paix. Il estime nécessaire de choisir comme siège de cette conférence une localité garantissant la tranquillité indispensable au succès des négociations. Une ville se trouvant en pays neutre satisferait à cette nécessité. Le Gouvernement des Soviets pense que l'Esthonie serait propre à assurer aux délégués cette sécurité. L'Esthonie ayant la première renoncé à la lutte armée et à la continuation de l'effusion de sang au profit des travaux de la paix, remplit toutes les conditions voulues pour abriter une délégation de paix. Aucune pression extérieure ne s'y produirait. Les relations de bon voisinage existant d'une part entre l'Esthonie et la Pologne et d'autre part entre l'Esthonie et la Russie des Soviets n'en seraient que renforcées. Toutes ces raisons, selon nous, militent en faveur du choix de l'Esthonie comme pays où doit se tenir la Conférence russo-polonaise. En considération de cela, le Gouvernement russe des Soviets*

a informé le Gouvernement de la république de Pologne qu'il demandait au Gouvernement d'Esthonie de permettre que les négociations de paix russo-polonaises soient poursuivies dans une ville d'Esthonie. Nous nous adressons donc par la présente au Gouvernement esthonien, en lui exprimant notre vif désir de le voir consentir à la réunion de la conférence de paix russo-polonaise à Reval ou à Tartu ou dans quelque autre ville d'Esthonie. Nous espérons que le Gouvernement d'Esthonie ne repoussera pas notre demande qui répond complètement au rôle international qui est départi à l'Esthonie en conséquence de la politique de paix qu'elle a la première réalisée.

Le Commissaire du Peuple aux Affaires étrangères :
Signé : TCHITCHERINE.

SUR LA SUPPRESSION
DES FONCTIONS DE GÉNÉRALISSIME D'ESTHONIE

Paris, le 7 avril 1920.

A Son Excellence
Monsieur Millerand, Président du Conseil,
Ministre des Affaires étrangères.

Monsieur le Ministre,

Dès que le traité de paix fut signé à Tartu avec le Gouvernement des Soviets, le général Laïdoner, généralissime des armées esthoniennes, faisait au Gouvernement esthonien la proposition de se démettre de ses fonctions de Commandant en chef de l'armée. Le général faisait valoir dans sa note, que le pays étant rentré en état de paix, la fonction de généralissime à laquelle sont attachés des pouvoirs extraordinaires nécessités par la défense contre l'ennemi de l'extérieur était devenue sans objet, d'autant plus que le Ministère de la Guerre, dans lequel le général Larka occupe le poste de sous-secrétaire d'Etat, est parfaitement préparé pour prendre en mains la gérance de l'Etat-major général, de l'Intendance et des autres institutions de l'Armée.

Le Gouvernement ayant pris en considération que les principales clauses du traité de paix avec la Russie sont déjà exécutées ou en bonne voie de l'être, et que d'autre part la Républi-

que esthonienne n'a pas à craindre de nouvelle agression de la part de ses voisins, a résolu de consentir à présenter à l'Assemblée Constituante un projet de suppression des fonctions de généralissime d'Esthonie et de démobilisation des plus anciennes classes de l'armée.

L'Assemblée Constituante approuva, dans sa séance du 19 mars, la décision du Gouvernement de supprimer les fonctions du général Laïdoner en tant que généralissime d'Esthonie, de le maintenir dans son grade de général dans l'armée esthonienne et de lui offrir en récompense de ses mérites et des services qu'il a rendus à sa patrie, un don national sous la forme d'une propriété évalué à un million de marks esthoniens.

Le Ministère de la Guerre est chargé de faire le nécessaire pour que la garde des frontières de l'Esthonie et la préparation de l'armée contre tout danger nouveau ne subisse aucun affaiblissement.

Je crois de mon devoir de porter ces faits à la connaissance de votre Excellence et vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de ma très haute considération.

Signé : C. R. PUSTA.

LETTRE DE M. C. R. PUSTA A M. MILLERAND
PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Paris, le 6 *avril* 1920.

Monsieur le Président,

Au moment où le Conseil Suprême interallié va se réunir sur le sol italien pour délibérer sur les questions troublant encore la paix du monde, la Délégation d'Esthonie à la Conférence de la Paix croit devoir lui rappeler qu'elle attend toujours la réponse à la demande qu'elle a adressée à toutes les grandes Puissances, représentées à la Conférence de la Paix, touchant le règlement de la question esthonienne.

Il y a un an que la Délégation a présenté à la Conférence de Paris un mémoire détaillé exposant les événements qui ont amené la détermination du peuple esthonien et précisant les raisons sur lesquelles il s'appuie pour revendiquer la reconnaissance de son indépendance. Elle demandait, dans ce document, que la reconnaissance *de facto* donnée à l'Ethonie par toutes les

principales Puissances de l'Entente pendant l'occupation allemande de notre pays, fût confirmée par une reconnaissance formelle d'autant plus que toutes ces Puissances avaient promis à l'Esthonie le règlement définitif de cette question à la Conférence de la Paix.

On sait que notre peuple n'a pas attendu les bras croisés, cet acte de courtoisie, mais qu'il organisa lui-même toutes ses forces pour se rendre libre.

En effet, l'occupation allemande ayant laissé le pays dans le plus grand désarroi économique et supprimé toute l'organisation nationale créée par le Gouvernement provisoire d'Esthonie; le pays se remit, le lendemain de l'armistice du 11 novembre 1918, à organiser la défense contre l'envahissement de la Russie bolcheviste, à assurer les élections à l'Assemblée Constituante, à maintenir les relations commerciales avec l'étranger, à garantir le fonctionnement des écoles et institutions administratives. Au mois de janvier 1919, l'Esthonie était déjà complètement délivrée des troupes bolchevistes et au mois d'avril l'Assemblée Constituante esthonienne issue du suffrage universel, — la première de tous les Etats nouveaux sortis de l'ancienne Russie —se réunit en toute liberté, à Reval. Le Gouvernement provisoire, organisateur de la défense nationale, était remplacé par un Gouvernement présidé par M. Strandman et représentant tous les partis politiques du pays. Ce principe de coalition, le Gouvernement actuel de M. Tœnisson, national-démocrate, l'a maintenu intact comme l'avait fait le Gouvernement de M. Strandman, travailliste, qui l'avait précédé.

Le sentiment de confiance et le parfait accord qui existent entre le Gouvernement et le peuple esthoniens ont fait leur force pendant les quatorze mois de la guerre, et grâce à eux, l'Esthonie est sortie victorieuse de la lutte contre l'envahissement de l'armée bolcheviste et les entreprises des divisions de fer allemandes. Cette lutte héroïque a provoqué beaucoup de sympathies pour notre pays au sein de toutes les nations libres.

L'Esthonie ne peut que se féliciter du traité de paix qu'elle a conclu avec la Russie, traité juste et honorable pour les deux parties. En effet, l'armée esthonienne ayant déjoué toutes les tentatives du Gouvernement des Soviets pour s'emparer de l'Esthonie, notre Délégation de la Paix, présidée par l'honorable M. Jean Poska a fait accepter par la Délégation russe des conditions de paix créant une base pour un *modus vivendi* avec la

Russie nouvelle quel que soit le Gouvernement qui la représente. L'accès à la mer Baltique, le libre transit des marchandises, la modération des revendications présentées en ce qui touche les frontières, bien que nous eussions pu faire valoir des raisons ethnographiques pour obtenir un territoire plus étendu, doivent enlever à la Russie actuelle et future tout prétexte de revanche et d'agression contre l'Esthonie. Nous entendons désormais vivre en bonne intelligence avec la Russie qui a besoin de notre concours et contre laquelle nous ne voulons garder aucun sentiment de rancune.

Ceci ne veut nullement dire que l'Esthonie pourrait être tentée de s'adapter au régime bolcheviste régnant en Russie. Au contraire, l'Esthonie après avoir subi deux fois l'invasion bolcheviste et avoir expulsé de son territoire les agents de propagande bolcheviste, peut se considérer aujourd'hui comme bien garantie contre cette émanation de l'esprit grand-russe. Le bolcheviste n'a jamais trouvé d'adhérents sérieux ni à ses théories communistes, ni à ses pratiques de représailles parmi notre population, dont la majorité paysanne n'a pas la même structure sociale et dont l'origine ainsi que les dispositions intellectuelles sont complètement différentes de celles des Russes. Mais tout le peuple esthonien est bien d'accord sur le point qu'il n'appartient qu'au peuple russe lui-même de choisir le régime qui lui convient pourvu qu'il renonce à s'immiscer dans les affaires intérieures des autres pays. Ceci nous est garanti par la Russie des Soviets, qui a déclaré solennellement ne devoir jamais revendiquer de droits de souveraineté sur notre pays, et nous croyons fermement que la Russie n'aura jamais à regretter cette déclaration.

Il serait en tout cas complètement illusoire de croire que la Russie des Soviets pourra achever l'œuvre de l'unification de l'ancienne Russie que Koltchak, Denikine et Youdénitch, ses adversaires de droite, ont essayé en vain de réaliser. Les réserves que notre Délégation faisait à l'occasion de l'échange des notes, entre le Conseil Suprême et l'amiral Koltchak dans sa note présentée à la Conférence de Paris, le 19 juin 1919, nous les maintenons avec la même force contre tous ceux qui croient pouvoir résoudre la question de l'Esthonie indépendante, et des autres nouveaux Etats limitrophes de la Russie, par la simple reconnaissance de la Russie des Soviets. Si on entend laisser à la Russie le soin de choisir elle-même son régime et de régler ses

relations avec les autres pays, il n'y a aucune raison de ne pas reconnaître ce même droit aux peuples qui se sont organisés eux-mêmes, et qui ont donné des preuves de leur capacité, non seulement à se gouverner, mais aussi à se défendre en cas de besoin.

La reconnaissance de la République esthonienne ne pourra qu'assurer plus étroitement sa collaboration amicale avec les puissances de l'Entente, pour la reconstruction économique de la Russie et servir tout naturellement de base pour son assainissement moral. Le retard apporté au règlement de la question esthonienne ne peut, au contraire, que provoquer des sentiments d'inquiétude dans notre peuple, et l'obliger à se préparer contre tout nouveau danger qui pourrait menacer son indépendance, au lieu de lui permettre de s'adonner entièrement au travail. Il nous semble dont qu'il est de l'intérêt de toutes les puissances de l'Entente de développer les relations les plus intimes avec l'Esthonie, pour toutes ces raisons et parce que la situation de l'Esthonie, au seuil de la Russie, la prédispose à devenir un instrument puissant de la civilisation occidentale, et de lui donner toutes garanties pour la sécurité de son existence.

Pour toutes ces considérations, la Délégation d'Esthonie s'adresse de nouveau très respectueusement aux grandes Puissances représentées au Conseil Suprême interallié en leur demandant de reconnaître formellement *de jure*, l'existence de la République esthonienne.

Au nom de la Délégation d'Esthonie :
Signé : C. R. Pusta.

LA MISSION MILITAIRE BRITANNIQUE DANS LES ÉTATS BALTES

Le ministre des Affaires étrangères a reçu le 15 avril de la Commission britannique dans les pays baltes le memorandum suivant :

La mission militaire britannique avait été envoyée pour porter aide et conseil aux Gouvernements des Etats baltes qui menaient alors une lutte pour la libération de leurs pays contre les forces militaires des bolcheviki et des Allemands à une époque où ces derniers avaient occupé la plus grande partie de leur territoire. Cette tâche est maintenant heureusement accomplie grâce à l'énergie et au patriotisme des peuples esthonien, letton et lithuanien et les pays baltes ont été nettoyés défini-

tivement aussi bien des troupes bolchevistes, des troupes régulières allemandes que de celles de Bermondt.

La mission militaire avait aussi le devoir de partager entre ces Etats les réserves de munitions que le Gouvernement britannique pouvait y envoyer. Toutes ces réserves sont maintenant distribuées, et on a tâché, dans cette répartition, de tenir équitablement compte des besoins souvent variables de tous ces Etats.

Le travail de reconstitution de la mission militaire a pris fin maintenant et le désir du Gouvernement de Sa Majesté est de réduire le nombre de ses représentants militaires dans la mesure où la tâche qui incombe en temps de paix aux attachés militaires qui font partie dans chaque pays du corps diplomatique n'en sera pas accrue. Ces représentants militaires appartiendront aux légations qui seront maintenues comme par le passé.

LETTRE DE M. MILLERAND AU SUJET DE LA REMISE DE LA CROIX DE LA LIBERTÉ D'ESTHONIE A LA VILLE DE VERDUN

En réponse à la lettre adressée à M. Pichon, le 15 novembre 1919, pour l'informer que le Gouvernement esthonien avait décerné la Croix de la Liberté d'Esthonie à la ville de Verdun, M. Millerand, ministre des Affaires étrangères, a envoyé à M. Pusta, le 12 avril 1920, une lettre pour remercier le gouvernement esthonien, dans laquelle il disait notamment :

Vous avez bien voulu me faire connaître que le Gouvernement esthonien avait institué une distinction spéciale, la Croix de la Liberté, destinée à récompenser les actes de bravoure, et qu'il avait tenu à désigner plus particulièrement sa sympathie pour la France en décernant à la ville de Verdun, dont la défense a coûté tant de sang français, la distinction réservée aux meilleurs fils de l'Esthonie. Vous avez bien voulu ajouter qu'en rendant cet hommage à l'antique cité de Verdun, l'Esthonie entendait donner à ce geste un caractère symbolique et récompenser la ville qui a, comme Reval, un long passé, une dure histoire et qui a représenté dans la dernière guerre, de la façon la plus glorieuse, le courage et la volonté de la France.

Vous m'avez fait savoir que vous aviez été chargé, ainsi que M. le lieutenant-colonel Louik, M. le capitaine Lepp, M. le lieutenant d'artillerie Sinisoff et M. le lieutenant de vaisseau Horst, de remettre cette distinction au Gouvernement français.

J'ai l'honneur de vous adresser les plus vifs remerciements du Gouvernement de la République pour cette marque de sympathie à laquelle la ville de Verdun sera particulièrement sensible.

REVUE DE LA PRESSE

LE ROLE DE L'ESTHONIE DANS LA REPRISE DES RELATIONS ÉCONOMIQUES AVEC LA RUSSIE

L'*Information* du 28 avril 1920 a donné l'interview que nous reproduisons ci-dessous, de M. Pusta, prise à San-Remo le 24 avril.

On a vu que la conférence de San-Remo a renouvelé la décision antérieurement prise de renouer les relations économiques avec la Russie.

Un de nos collaborateurs a pu rencontrer M. Pusta, chargé d'affaires d'Esthonie, venu à San-Remo pour suivre les travaux de la Conférence en ce qui concerne les questions russes ; M. Pusta a bien voulu nous fournir les indications qu'on va lire sur le rôle que jouera son pays en la circonstance. On ne saurait oublier, en effet, que, par sa situation géographique, l'Esthonie constitue la porte la plus commode pour permettre à nos pays de communiquer avec la Russie du Nord :

Parmi les questions qui ont été résolues par la Conférence de Tartu' nous a dit le distingué diplomate, et qui intéressent au plus haut point la Russie et l'Esthonie, la plus importante, après la renonciation de la Russie à tous ses droits de souveraineté sur l'Esthonie, est celle des relations économiques entre l'Esthonie et la Russie.

En ce qui touche ces dernières, on sait que l'Esthonie a reçu une concession pour la construction et l'exploitation d'une nouvelle ligne de chemin de fer Reval-Moscou et une autre pour l'exploitation d'un million de déciatines de forêts dans les « gouvernements » de la Russie les plus réputés comme districts forestiers. Il est évident que l'octroi de ces concessions est dû aux intérêts réciproques des deux pays bien plus encore qu'à l'esprit de conciliation dont le gouvernement des Soviets a voulu donner un témoignage public.

Une nouvelle ligne Reval-Moscou

En effet, la Russie, à cause du profond déséquilibre économique qui paralyse toute sa vie intérieure, devra chercher le concours matériel et intellectuel de tous les pays civilisés. L'Esthonie qui par sa situation géographique, se trouve peut-être moins dans l'obligation d'entretenir les relations économiques les plus étendues avec la Russie que directement intéressée à le faire, avait, depuis longtemps déjà, conçu le plan d'une liaison ferroviaire plus directe avec le centre de ce pays. Si le projet de chemin de fer Reval-Moscou, élaboré par le Conseil municipal de Reval en 1906, indépendamment de la ligne Reval-Petrograd-Moscou existant déjà, n'a pas été mis à exécution, c'est parce qu'en Russie quelques personnes influentes s'efforcèrent, dans leur intérêt particulier, de faire le silence autour de ce projet. Aujourd'hui toute l'exportation des articles d'échange dont la Russie dispose et l'importation des produits industriels et de l'outillage dont elle a un besoin urgent ne pourraient se faire qu'à la condition de rétablir d'abord des communications rapides avec l'étranger. Les ports de l'Esthonie où, d'après le traité de paix des emplacements ont été assignés à la Russie pour l'entrepôt des marchandises en transit, ne devront donc pas être perdus de vue par toutes les puissances qui auront à commercer avec la Russie.

Les chantiers de Reval

Les usines et les chantiers qui se trouvent à Reval pourraient fort bien être organisés et spécialement outillés pour entreprendre la construction des locomotives, des wagons et même des rails pour cette ligne de chemin de fer. Les usines de l'Esthonie ont, du reste, accepté déjà des commandes pour la réparation et la construction d'une certaine quantité de locomotives et de wagons, et c'est seulement le manque de capitaux et la pénurie de minerai qui empêchent l'Esthonie de prendre des commandes plus importantes. Les pays qui possèdent de nombreux techniciens et ont une longue pratique en cette manière ne peuvent-ils pas s'intéresser activement à cette entreprise ?

La seconde concession, celle relative à l'exploitation de vastes forêts, peut même être considérée comme dépendant logiquement de la première. Le bois nécessaire à la construction des wagons, des bâtiments et à la fabrication des traverses pour cette nouvelle ligne de chemin de fer devra naturellement venir des « gouvernements » de la Russie, à travers lesquels cette ligne passera et qui sont connus comme étant les plus riches en forêts ou sont les plus proches de l'Esthonie.

Les bois

De plus, indépendamment de ce projet de chemin de fer, la Russie, dont le bois a de tout temps été un des principaux articles d'exporta-

tion, reprendra nécessairement ce commerce. Personne n'ignore que la plus grande partie de ce trafic se faisait par les ports de la Baltique et que l'embouchure de la rivière Louga qui forme maintenant une partie de notre frontière septentrionale avec la Russie, était un grand centre d'expédition des bois de Russie. Par conséquent, là aussi, l'Esthonie verrait avec la plus grande satisfaction les puissances amies lui prêter leur collaboration pour l'exploitation de la concession qui lui a été accordée par le traité de Tartu.

Les chutes de la Narova

En dehors du libre transit et des emplacements réservés dans les ports esthoniens pour l'entrepôt des marchandises de ou pour la Russie, notre pays a par ce traité accordé à la Russie le privilège de capter l'énergie électrique produite par les chutes de Narova. Il est certain que pour l'exploitation de cette concession la Russie aura besoin également de concours étrangers.

Les textiles

L'Esthonie, qui est un pays de production du lin, d'élevage de bétail et qui récolte différents produits agricoles, a toujours en outre, servi d'intermédiaire pour l'exportation des mêmes produits russes. Les usines de Narva, de Kaerdla et de Reval qui fabriquaient des tissus de lin, de coton et de laine ont, en ce moment, besoin de coton brut. Ce besoin est encore plus grand en Russie où un grand nombre d'entreprises ont dû cesser complètement de travailler.

Les demandes adressées de Russie sont très nombreuses et portent principalement sur les cotonnades, les lainages, les machines agricoles, les livres, le papier, etc. ; bref sur tout ce qui est le produit d'une fabrication. L'Esthonie, qui ne pourra aucunement répondre seule à tous ces besoins, doit assurer la liaison entre la Russie et les pays occidentaux et se charger de la répartition de ces produits. Elle ne fera ainsi que reprendre le rôle qu'elle a rempli, et elle sera heureuse de pouvoir servir d'intermédiaire entre ce vaste pays et la civilisation et l'industrie de l'Occident.

Monnaies d'échange

Reste à savoir ce que la Russie pourra exporter en échange des marchandises qu'elle demande aux autres pays. La délégation esthonienne espère recevoir bientôt les rapports des délégués commerciaux de son gouvernement qui fourniront sans doute des renseignements impartiaux et précis sur la situation économique actuelle de la Russie. Il faut s'attendre à ce que ces rapports démentent en partie les vues trop pessimistes auxquelles certains esprits semblent portés et à ce qu'ils rectifient également les déclarations trop alléchantes faites par le gouvernement des Soviets. Mais il paraît évident qu'il ne faut ni se faire d'illusions sur l'état économique actuel de la Russie ni

envisager le problème de l'échange des marchandises avec la Russie d'après la situation critique dans laquelle elle se trouve à la suite des événements de ces dernières années. Il semble plutôt qu'il faille, par une décision éclairée en même temps que par une bonne volonté réfléchie, faciliter son relèvement économique en envisageant un plan d'action à longue échéance qui, une fois établi, ne tarderait pas à amener les résultats cherchés s'il était exactement suivi.

Pas de Grande Russie

L'Esthonie, qui a tout intérêt à collaborer à cette tâche avec les puissances alliées, demande seulement qu'on respecte sa ferme volonté de veiller elle-même sur ses destinées et qu'on ne la confonde pas dans l'unité politique artificielle qui s'appelait autrefois la Grande Russie. En gardant intacte son indépendance politique et morale, l'Esthonie se trouvera à même de servir davantage les grandes puissances de l'Europe qui, dans un intérêt commun et pour le rétablissement de la paix générale, doivent trouver une solution rapide de la question russe.

SUR LES CONDITIONS DE LA REPRISE DES RELATIONS ÉCONOMIQUES AVEC LA RUSSIE

Sous ce titre, la *Petite République* du 30 avril a donné l'article suivant :

San-Remo, 25 avril 1920.

Par suite de leurs atermoiements, les puissances alliées et associées se trouvent aujourd'hui placées devant la brutale alternative d'admettre l'existence du gouvernement des Soviets comme gouvernement de la Russie ou de ne pas le reconnaître. Après avoir négligé pendant longtemps le problème russe et n'avoir prêté qu'une oreille distraite aux vœux ardents exprimés par les peuples qui se sont libérés du joug russe, certaines d'entre elles, tout en continuant à ne pas se prononcer sur la reconnaissance de droit des Etats allogènes, se sont déclarées pour la reprise des relations économiques avec la Russie des Soviets, comme si cette reprise pouvait, à elle seule, apporter une solution au grave et complexe problème russe. Les puissances représentées à la Conférence de San-Remo se seraient déclarées en principe favorables à cette reprise, mais d'autres délibérations doivent avoir lieu avant qu'une décision intervienne.

Comment reprendre les relations ?

On semble ainsi croire qu'il est possible de prendre à revers les difficultés de la question russe ou de les tourner, alors que sa solution, qui se présente dans des conditions de moins en moins bonnes à

mesure que les jours passent, aurait été plus aisée si elle avait été plus tôt abordée de front. La France, en ne se prononçant pas exactement sur ce point quand ces suggestions furent présentées, restait fidèle à la politique très discutable qu'elle a suivie à l'égard de la Russie et, n'ayant pas pris de décision en ce qui touche la reconnaissance définitive des Etats allogènes, elle ne pouvait reconnaître le gouvernement des Soviets sans donner un démenti à cette dernière.

Mais, laissant de côté ces considérations, la question qui se pose est la suivante : comment reprendre les relations avec la Russie ? Bien qu'on parle avant tout de la reprise des relations économiques avec la Russie des Soviets, il est clair qu'on ne saurait reprendre des rapports de ce genre et admettre toutes les autres relations qu'ils impliquent sans faire de même pour les Etats limitrophes ; et, il est non moins évident que dans certains esprits subsiste l'idée qu'en amorçant ainsi à nouveau des relations avec une partie, la partie centrale de l'ancienne Russie, les Etats qui en seront sortis viendront tôt ou tard se grouper autour de cette dernière ou seront amenés par cette voie à rentrer dans son sein.

Qu'est devenue la Russie actuelle ?

La première condition pour envisager la reprise des relations économiques avec la Russie est d'abord de définir, de savoir ce qu'est aujourd'hui la Russie.

Ce qu'est actuellement la Russie et ce qu'elle sera demain ne semblent plus maintenant dépendre entièrement de la volonté des Alliés. L'empire russe s'est désagrégé, les nouveaux Etats qui se sont constitués sont aujourd'hui pour la plupart organisés et la Russie est réduite aux terres moscovites.

Considère-t-on la Russie comme l'ensemble des vastes territoires et des peuples disparates réunis autrefois sous le nom de Grande Russie et que, dans certains milieux, on espère voir se reconstituer bien que l'histoire n'offre point d'exemple d'empire écroulé qu'on ait vu renaître ; dans ce cas avec qui traiter ?

Ceux qui parlent au nom de cette Russie sont sans mandat et sont même désavoués par la majorité de l'opinion russe, et que fait-on de l'Esthonie, de la Lettonie, de la Lithuanie, de l'Ukraine, de la Georgie, du Caucase du Nord livré aux bolcheviks et de l'Azerbaidjan, sans parler de la Finlande et de la Pologne ? On semble même avoir laissé les mains libres à la Pologne du côté de la Russie et, par suite, comment régler sa situation en se plaçant dans cette hypothèse ?

Est-ce seulement avec la Russie des Soviets qu'on entend traiter ? Mais alors, comment traiter avec elle sans par cela même la reconnaître, ainsi qu'on l'a fait immédiatement remarquer, et pourquoi la reconnaître ainsi d'une façon détournée, sans régulariser en même temps la situation des autres Etats limitrophes, et comment y parvenir ? Ce serait de plus aller au-devant d'une étrange contradiction, car le gouvernement des Soviets a reconnu certains de ces Etats, a régularisé sa situation à leur égard et est en train de le faire pour

les autres. Si on admet son existence et qu'on le reconnaisse implicitement comme régime en entrant en relations avec lui, on se trouve amené par son intermédiaire à faire ce qu'on pouvait régler directement et à admettre l'état de choses qu'il a lui-même reconnu en Russie, mais en perdant tout le bénéfice qu'on pouvait recueillir en conservant l'initiative de cette reconnaissance.

Les conséquences de l'erreur politique commise

On n'a que trop tardé et, plus on tergiverse et temporise, plus se développent les conséquences de l'erreur commise par les puissances alliées en restant en expectative devant les transformations profondes qui s'accomplissaient au sein de l'ancien empire russe.

La question que les Alliés ont à résoudre n'est plus par conséquent la même. Ils se trouvent devant une situation de fait toute nouvelle que chaque jour qui s'écoule consolide et contre laquelle ils ne peuvent déjà plus grand'chose. Encore quelques semaines et la question de la reprise des relations économiques ne se posera même plus. Ils se trouveront bientôt complètement débordés et il ne sera pas plus permis de parler de la reprise des relations commerciales que de penser à les entraver.

Cette indécision se prolongeant, lorsque tous ces nouveaux Etats et la Russie des Soviets auront réglé entre eux toutes les questions qui les touchent, on peut se demander si, devant la fin de non-recevoir qu'ils ont essuyée et conformément à leurs intérêts, ils ne seront pas amenés à chercher à s'entendre entre eux en dehors de tout accord avec les puissances occidentales. Que pourront alors faire les Alliés si ces Etats entendent vivre à leur guise sans s'occuper d'eux ? Ce serait la solution la plus désastreuse pour l'Europe dont ces pays se détacheraient en quelque manière pour former une sorte de continent à l'écart de l'ancien et qui se trouveraient rejetés malgré eux vers l'Asie, en même temps que vers l'Allemagne.

On ne peut donc se placer exclusivement au seul point de vue économique pour résoudre la question russe.

Quel que soit le besoin qu'éprouve la Russie des Soviets de reprendre les relations économiques avec les nations occidentales et l'intérêt de ces dernières, à des degrés divers, de satisfaire à cette demande, et bien que la politique ne doive pas négliger ces conditions économiques, c'est une erreur de croire que la seule reprise de ces relations puisse suffire au rétablissement d'une situation normale dans ces pays de l'Europe orientale. Il est nécessaire de fixer d'abord la situation morale des nouveaux Etats limitrophes de la Russie, de leur donner un statut international. Combien différente serait aujourd'hui la position des Puissances alliées à l'égard du gouvernement des Soviets si elles l'avaient fait et quelle serait leur force si elles avaient ces nouveaux Etats à côté d'elles pour discuter avec lui !

Gaston GAILLARD.

SOMMAIRE DU N° 11

AVRIL-MAI 1920

CHRONIQUE — Pages

Adresse de félicitations des Universités étrangères à l'Université de Tartu à l'occasion de son inauguration 3
Une opinion américaine sur l'Esthonie 6
Création d'un service d'aéroplanes entre Reval et Helsingfors et entre Reval et Copenhague 7
Construction d'un nouveau port à Port-Baltique 7
Construction de maisons de bois destinées à la France 7
L'échange des marchandises en transit avec la Russie 8
Les secours aux Esthoniens de Russie 8
Règlement de la situation des Esthoniens anciens sujets russes, optant pour l'Esthonie 8

INFORMATIONS

La situation financière de l'Esthonie et ses perspectives 10
L'emprunt de la République esthonienne 16
Congrès des partis socialistes des États limitrophes de la Russie 17
L'échange des prisonniers de guerre allemands et russes 18
La question de la frontière commune entre l'Esthonie et la Lettonie 18
Représentants diplomatiques étrangers en Esthonie 18
Les représentants d'Esthonie à Vladivostok et en Sibérie 19
Une délégation bulgare en Esthonie 19
Dissolution de l'Institut de guerre 19
L'exécution du traité de Navi-Tartu 20
M. Millerand reçoit M. Pusta 20
A San-Remo 20
Remise de la Croix de la Liberté d'Esthonie à la Ville de Verdun 21
Ordre de la Croix de la Liberté 31
Pourparlers de Paix entre la Finlande et la Russie sur le territoire esthonien 32

DOCUMENTS

Note de Tchitchérine à M. Birk, Ministre des Affaires étrangères 33
Sur la suppression des fonctions de généralissime d'Esthonie 34
Lettre de M. C. R. Pusta à Millerand, président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères 35
La Mission militaire britannique dans les États Baltes 38
Lettre de M. Millerand au sujet de la remise de la Croix de la Liberté d'Esthonie à la Ville de Verdun 39

REVUE DE LA PRESSE

Le rôle de l'Esthonie dans la reprise des relations économiques avec la Russie, interview de M. C. R. Pusta, extrait de l'*Information* du 28 avril 1920 40
Sur les conditions de la reprise des relations économiques avec la Russie, par M. Gaston Gaillard, extrait de la *Petite République*, du 30 avril 1920 43

PARIS

IMPRIMERIE DE LA BOURSE DE COMMERCE

G. BUREAU

35, Rue Jean-Jacques-Rousseau, 35

70 734